#### **ROYAUME DU MAROC**

Ministère de la Santé et de la Protection sociale

Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies



الـمملكة المـغربية ⊖٥٩ الـ المحالة الاجتماعية وزارة الصحة والحماية الاجتماعية الاكاه الامالا الامالا المحالة الامراض مديرية علم الأوبئة ومحاربة الأمراض احتلا الامراض الاحتاال المالاعالة المحاربة الامراض

# RÉFÉRENTIEL POUR LA MICRO-ÉLIMINATION DE L'HÉPATITE VIRALE C CHEZ LES PERSONNES INJECTEURS DE DROGUES

TERMES DE REFERENCES POUR LE RECRUTEMENT D'UN (E) CONSULTANT (E)

Activité n°13079

#### I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'hépatite virale C (HVC) constitue un problème mondial de santé publique. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS): 58 millions de personnes vivaient avec une HVC chronique avec 1,5 million de nouvelles infections en 2019. Seules 21 % des personnes vivant avec l'HVC avaient connaissance de leur infection et 62 % des personnes diagnostiquées étaient mises sous traitement antiviral à action directe (AAD). L'HVC a provoqué environ 290 000 décès, en 2019, liés principalement à la cirrhose ou au carcinome hépatocellulaire. Les AAD permettent de guérir plus de 95 % des personnes infectées par le virus de l'hépatite C.

Le Maroc est situé parmi les pays à moyenne endémicité, selon l'OMS et le Center of Disease Control (CDC) d'Atlanta, pour l'HV. Selon l'enquête nationale de séroprévalence des HV (ENSPHV) de 2019, la séroprévalence nationale de l'HVC est de 0,5% en population générale. La prévalence du VHC au Maroc reste beaucoup plus élevée chez les groupes à haut risque, notamment chez les personnes injectrices de drogue (PID). En effet, l'étude bio-comportementale sur le VIH/sida et l'HVC chez le PID menée en 2023 par la Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies (DELM) et avec l'appui du Fonds mondial et l'ONUSIDA a conclu à des prévalences de l'HVC de 82% à Nador, 69% à Berkane, 55% à Tanger et 38% à Tétouan.

Le Plan Stratégique National Intégré (PSNI) de lutte contre le sida, les infections sexuellement transmissibles (IST) et les hépatites virales (HV) 2024-2030 ainsi que le PSN de prévention et de traitement des troubles addictifs 2024- 2030 notamment son axe réduction des risques, vise entre autres l'élimination de l'hépatite C à l'horizon 2030, en priorisant sa micro-élimination chez les populations à haut risque notamment les PID, les premières années. Ainsi depuis le démarrage du PNLHV en 2022 plus de 1 500 PID ont été dépistés pour l'HVC et plus de 200 PID ont été traités efficacement par les AAD.

Toutefois, l'objectif de la micro-élimination de l'HVC chez les PID est loin d'être atteint du fait du risque de réinfection lié à l'usage de drogue injectable, l'absence d'un protocole codifié pour la certification de l'élimination de l'HVC chez ce groupe de population et le besoin d'une coordination efficace entre les différents secteurs pour l'atteinte des objectifs.

Dans ce sens, la DELM avec l'appui du Fond mondial procède au recrutement d'un(e) consultant (e) pour l'élaboration d'un référentiel national pour la micro-élimination de l'HVC chez les PID destiné aux différents intervenants (professionnels de la santé, ONG, DGAPR, autorités territoriale...) impliqués dans le programme de réduction de risque (RdR) chez les PID.

### II. OBJECTIFS

#### 1. Objectif général

Elaborer un référentiel national <sup>1</sup> pour la micro-élimination de l'HVC chez les PID au Maroc.

### 2. Objectif spécifique de la consultation

- ✓ Définir les objectifs et les critères de micro-élimination de l'HVC chez les PID.
- ✓ Décrire les particularités du dépistage, la prise en charge et suivi de l'HVC chez les PID compte tenu du risque accru de réinfection chez cette population.
- ✓ Définir les mécanismes de collaboration avec les ONG et d'autres partenaires pour atteindre l'objectif la micro-élimination de l'HVC.
- ✓ Développer les outils nécessaires pour le suivi du projet d'élimination.

## III. DESCRIPTION DE LA MISSION

Tout au long de cette mission, le (la) consultant(e) devra travailler de manière étroite avec l'équipe de la DELM (DMT, service MST Sida, DMNT, SSM, UGFM), ONG, CCM, INH/IPM, SMMAD, membres du comité national de lutte contre les hépatites virales, représentant des PID au CCM, ONUSIDA, UNODC et l'OMS pour mener les activités suivantes :

- 1. Faire une revue documentaire sur la micro-élimination de l'HVC chez les PID.
- 2. Rédiger un draft du référentiel national de la micro-élimination de l'HVC chez les PID.
- 3. Présenter les éléments du référentiel lors d'un atelier de validation regroupant les différentes parties impliquées dans la prise en charge de l'HVC chez les PID.
- 4. Intégrer les remarques et commentaires issues de l'atelier de validation et produire la version finale du guide.

Le référentiel national de la Micro-élimination de l'hépatite virale C (HVC) chez les Usagers de Drogues Injectables au Maroc, à l'usage des professionnels de santé et des différents intervenants qui remplit les résultats suivants :

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Un référentiel national est un document qui établit des lignes directrices, des protocoles et des stratégies pour la prise en charge d'une condition de santé spécifique. Dans ce cas, il s'agit de développer un ensemble de directives spécifiques au contexte marocain pour la micro-élimination de l'HVC chez les PID.

- ✓ Définir les mesures particulières de prévention de la transmission de l'HVC chez les PID.
- ✓ Définir les critères de micro-élimination de l'HVC chez les PID.
- ✓ Préciser la stratégie de dépistage de l'HVC spécifique chez les PID (place de l'autotest, rythmicité des tests, interprétation des résultats, place de la charge virale, référence et accompagnement pour le diagnostic et la prise en charge de l'HVC chronique pour les PID) ;
- ✓ Définir le paquet minimum du bilan pré-thérapeutique adapté aux PID ;
- ✓ Définir l'échec et la réinfection chez les PID et préciser la conduite à tenir y afférente.
- ✓ Définir les protocoles thérapeutiques en cas d'échec ou de réinfection et les modalités de suivi.
- ✓ Adapter la filière de soins de l'HVC compte tenu des spécificités des centres d'addictologie.

### IV. <u>LIVRABLES</u>

- 1. Plan du référentiel.
- 2. Version draft du référentiel.
- 3. Présentation ppt du référentiel.
- 4. Version finale du référentiel.

### V. CALENDRIER DE LA CONSULTATION

Cette consultation est prévue entre mai et décembre 2024 pour une durée de 20 jours, répartis à titre indicatif comme suit :

Activités	Nombre de jours
Revue documentaire	3
Rédaction de la version provisoire du référentiel	10
Animation de l'atelier de validation du référentiel	2
Production de la version finale du référentiel	5
Total	20 jours

### VI. QUALIFICATION DU (DE LA) CONSULTANT(E)

- Expert en la prise en charge de l'HVC, hépato-gastroentérologie et/ou infectiologie et/ou addictologie;
- Une bonne connaissance du système de santé Marocain ;
- > Grande capacité de rédaction, de communication et de synthèse.

### VII. MODE ET DATE DE PAIEMENT

Le contrat sera établi dans le cadre du programme d'appui du Fonds mondial - Maroc - subvention MAR-C-MOH.

La rémunération s'entend :

- Brute avant déduction de la retenue à la source de 11% par la banque pour les personnes physiques et morales-Prestataires étrangers et 30% pour les personnes physiques-Prestataires résidents au Maroc.
- Nette pour les Autoentrepreneurs et les personnes morales-Prestataires résidents au Maroc. Le Ministère se charge des démarches auprès de la DGI pour l'obtention de l'attestation d'exonération sur la base de la facture proforma à préparer par le Prestataire.

# VIII. <u>PIECES A FOURNIR</u>

Tout(e) candidat(e) intéressé(e) devra envoyer le dossier, au plus tard le 23 Mai 2024 à minuit, à l'adresse suivante : Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies, Service des MST Sida, 71, Avenue Ibn Sina, Agdal, Rabat ; ou aux adresses électroniques : <a href="mailto:programmesida@gmail.com">programmesida@gmail.com</a> et <a href="mailto:f.gomri@programmefondsmondial.ma">f.gomri@programmefondsmondial.ma</a>, en mettant dans l'objet de l'email : TDR Référentiel pour la micro-élimination de l'Hépatite virale C chez les personnes injecteurs de drogues.

Le dossier doit comprendre :

- Un CV détaillé, mettant en exergue les expériences relatives à la thématique de la consultation.
- Une Note méthodologique comportant une description de la méthodologie de travail qui sera adoptée pour répondre aux termes de la consultation ;
- Une Proposition financière.